

## RESIDENCE DE MISSION 2022

La résidence de mission est un dispositif de développement culturel initié par la DRAC Occitanie. Elle permet à un artiste résident de s'engager artistiquement dans une démarche d'expérimentation à des fins de démocratisation culturelle. Elle se déploie à l'échelle d'un territoire et privilégie l'enfant, l'adolescent, le jeune adulte ainsi que la famille et son entourage. Elle contribue au parcours d'Education Artistique et Culturelle qui doit être garanti à chaque jeune dans ses différents temps.

La résidence de mission repose sur plusieurs principes :

- Principe d'exclusivité et de pleine disponibilité de l'artiste durant une période de 4 mois au cours de laquelle l'artiste donne à voir, à vivre sa démarche ;
- L'artiste a en sa possession un ensemble conséquent d'œuvres réalisées et disponibles afin de représenter sa démarche qui sera diffusée sur les communes et établissements impliqués et qui sera accessible à toutes les tranches d'âge ;
- L'artiste choisi séjournera sur le territoire et rencontrera les jeunes et leurs familles dans toutes sortes d'espaces/temps. L'hébergement sera adapté à la durée de la mission et fourni par les services de la mairie de Montauban.
- L'artiste sera amené à travailler avec les professionnels locaux dans les domaines artistiques et culturels.

### 1 - Territoire

Le Tarn-et-Garonne est un territoire rural peu étendu mais riche patrimoniallement et artistiquement, dont les structures culturelles sont en pleine expansion ce qui permettra à l'artiste de s'investir dans les lieux emblématiques allant de Montauban, Musée Ingres-Bourdelle, à Castelsarrasin, Espace Firmin Bouisset, en passant par Moissac et Saint-Nicolas-de-la-Grave, pour leur patrimoine architectural et historique.

Le projet a une volonté d'ancrage dans un territoire, dans une histoire, dans une culture, au plus près des habitants dans leur diversité, en particulier, la jeunesse. Le Musée Ingres-Bourdelle, tout juste rénové, met à l'honneur deux artistes emblématiques de la ville de Montauban, tandis que le tout nouvel Espace Firmin Bouisset fait écho à un autre enfant du pays à la renommée internationale. Les villes de Moissac et Saint-Nicolas-de-la-Grave offrent un patrimoine architectural et naturel riche, propice à la création artistique. Ces lieux et structures gagneront à être investis par la jeunesse au travers d'un projet artistique dont le fil conducteur sera le dessin et plus largement la pratique des arts graphiques.

Cette partie du territoire abrite des habitants aux profils divers, composés à la fois de propriétaires terriens vivant de l'agriculture, de familles travaillant sur l'agglomération Toulousaine mais à la recherche d'habitations à loyer modéré et d'une population vivant en dessous du seuil de pauvreté car liée au travail saisonnier. Le niveau de qualification moyen est faible, une famille sur quatre vit en dessous du seuil de pauvreté et nombreuses sont celles qui ne sont constituées que d'un seul adulte.

## 2 - Contexte et orientation du projet

Le projet est né d'une volonté de mettre à l'honneur le dessin dans toutes ses dimensions. Il est en lien avec l'action culturelle développée par la ville de Montauban, organisatrice d'un festival autour des dessins d'Ingres.

La vocation de l'association REEL est de permettre à la jeunesse de découvrir des univers singuliers alliant le plaisir de la lecture, de l'écriture et du dessin. Les actions menées s'inscrivent dans le cadre de la politique de la ville et s'adressent à un public fragilisé tant au niveau scolaire qu'au niveau social.

### Les objectifs :

- Soutenir la création artistique,
- Inviter un.e artiste ou un collectif d'artistes pour insuffler des parcours créatifs en lien entre un dessinateur-peintre reconnu – Ingres, un dessinateur-affichiste – Bouisset, et des dessinateurs « en herbe ».
- Croiser le geste (esquisse) du dessin et l'inspiration poétique.
- Aller à la rencontre de tous les publics aussi larges que diversifiés : dans les écoles, les collèges, les lycées, les lieux de culture pour faire découvrir une pratique littéraire, artistique associée à une démarche de création.

La thématique de REEL, pour l'année 2021-2022, « LIBERTE » ouvre tous les champs du possible du dessin et de l'écriture. Les dessins d'Ingres ont su inspirer de nombreux artistes, le modernisme de ces successeurs passionnent aujourd'hui encore et nous invitent à nous inscrire dans ce champ de la liberté artistique.

Ce projet s'inscrit en lien avec la rénovation du Musée Ingres, rebaptisé Musée Ingres-Bourdelle (MIB) en l'honneur des artistes Jean-Auguste-Dominique Ingres et d'Antoine Bourdelle. La nouvelle muséographie du MIB donne toute son importance à ces deux artistes emblématiques qui ont marqué la ville de Montauban. Le MIB abrite la plus vaste collection au monde de Jean-Auguste-Dominique Ingres, source d'inspiration de nombreux artistes contemporains (Picasso, Raisse, Ernest Pignon Ernest...)

Par ailleurs, le Musée Firmin Bouisset à Castelsarrasin a ouvert ses portes le 7 juillet 2021. Il comporte une importante collection de dessins précurseur de l'affiche publicitaire, et propose un univers connu et reconnu auprès du jeune public mais aussi de leurs familles car faisant partie de la mémoire collective.

Moissac, son abbatale, son cloître, ses maisons Art Déco, offrent par cette richesse architecturale une source inépuisable de parcours créatifs. De plus, la cité uvale est le creuset d'une population multiculturelle qui dans sa diversité sera l'occasion de rencontres enrichissantes, stimulantes et originales.

La commune de Saint-Nicolas-de-la-Grave abrite notamment un château qui domine la vallée de Garonne et les premières terrasses de la Gascogne, Richard Coeur de Lion y séjourna, et l'histoire raconte qu'il aurait fait construire la tour de devant dite "Tour des Anglais". A cette époque, la Garonne avait son cours au pied du château, un vieux quartier, dominant la vallée "le Tap d'Auriol" était le repère des pirates, aujourd'hui aménagé en promenade. L'ancien port était situé au bas de ce quartier dont la rue actuelle porte le nom de "La Cale".

C'est bien sur ce patrimoine là que la résidence trouvera un ancrage et un tremplin pour toutes réalisations artistiques.

La résidence s'inscrit dans un territoire, dans une culture, au plus près des habitants dans leur diversité, en particulier la jeunesse.

Interventions notamment dans :

- des lycées : Bourdelle et ses sections professionnelles et technologiques, Michelet et ses spécialités artistiques (public scolaire aux parcours scolaires très différenciés),
- un ou plusieurs collèges (Olympe de Gouges, Collège Jean de Prades), des classes élémentaires,
- des centres de loisirs, des structures associatives, des médiathèques...

### 3 – Déroulement/calendrier

La résidence se déroulera sur une durée de 4 mois répartie en trois périodes :

- Une première phase d'environ un mois, entre fin janvier et février 2022, s'articulera autour de rencontres avec diverses « personnes ressources » et culturelles du territoire (enseignants, responsables de médiathèques, d'associations, de structures sociales, élus). Ces rencontres auront pour objet de présenter le-les artiste-s et le projet qui sera mis en œuvre ainsi que de bâtir les actions à venir.

- Une deuxième phase d'au moins 10 semaines de février à avril 2022, qui pourra être segmentée en plusieurs parties de 15 jours consécutifs minimum, au cours de laquelle se dérouleront les actions. Des ateliers au sein d'établissements scolaires, de médiathèques, de musées et de lieux culturels auront lieu en fonction de projets définis avec les différents partenaires durant les rencontres de la première phase.

- Une troisième phase de deux semaines en mai lors du salon de l'écolier et du salon du livre. Lors du salon de l'écolier du 9 au 13 mai 2022, l'artiste sera amené à expliquer sa démarche et son travail aux élèves de 6 à 12 ans, en s'appuyant sur les travaux des jeunes (achevés ou non) conduits dans le cadre des différentes actions. Lors du salon du livre les 21 et 22 mai 2022, l'artiste exposera le travail conduit lors des ateliers et réalisera une performance artistique en direction des jeunes et de leur famille lors de l'inauguration du salon.

NOTE : En fonction de l'évolution du contexte sanitaire, les événements programmés pourront être modifiés, en concertation avec les artistes et les structures engagées, de manière à ce qu'elles se déroulent dans les meilleures conditions.

### 4 - Atentes et profil

- Artiste ou collectif récemment diplômé-e-s d'une école d'art (depuis moins de cinq ans) dont la démarche professionnelle et la recherche artistique manifestent une pratique confirmée (travail édité). Une attention particulière sera portée à la relation à la littérature, à l'illustration et plus généralement au livre de littérature jeunesse dans sa globalité, du plus jeune âge au jeune adulte : le travail devra être articulé autour du mot, du texte et faire appel à la création plastique.
- Le ou les artistes ne doivent pas être issu-e-s du département de Tarn-et-Garonne.
- Le ou les artistes doivent être en mesure de s'impliquer pleinement, de fédérer la jeunesse et leur famille par la pratique du dessin et plus largement de l'art graphique, autour de leur présence.
- Le ou les artistes devront appuyer leurs actions sur l'existence de lieux culturels mettant le dessin à l'honneur.
- Une connaissance et une pratique des actions d'éducation artistique adaptée aux enfants, aux jeunes et plus largement à leur famille est attendue.
- La prise en compte par l'artiste de la question de l'expérimentation ainsi qu'une ouverture à des expressions artistiques diversifiées, est souhaitée.
- L'artiste ou le collectif s'engage sur sa disponibilité suivant un planning qui sera défini ensemble sur une période allant de février à juin 2022.
- Être titulaire d'un permis B (indispensable) et posséder une voiture.

## 5 - Atentes et actions

- Générer des échanges, des pratiques collectives et collaboratives autour du dessin pour l'inclure dans l'espace public.
- Démocratiser la pratique du dessin afin de la rendre accessible à tous, au-delà des stéréotypes et des craintes de ne pas savoir dessiner. Pour cela, amener les jeunes à pratiquer le dessin sur divers supports et avec des matières et des matériaux différents.
- Découverte et fréquentation des structures culturelles (musées, médiathèques...) du territoire.
- Public visé : la jeunesse, dans le cadre du 100% EAC (temps scolaire et hors temps scolaire), de la maternelle au lycée. Le public en situation de handicap léger.

### En fonction du projet proposé :

L'artiste ou le collectif retenu pourra proposer :

- des carnets de dessin, des recueils de poèmes en complicité artistique, des ébauches de textes en résonances intuitives avec les propositions graphiques, des face à face de traits et de mots, le trait comme embarcadère vers une inspiration poétique ou vice versa...

- des formes différentes de restitutions pourront être imaginées (expositions, visites, lectures, projections, installations) dans les différents lieux d'intervention (dans les murs et dans l'espace public). Les différentes actions seront relayées via le blog de l'association REEL mais aussi par d'autres voies (sites des différents partenaires, voie de presse).

## 6 - Partenaires financiers et modalités

- DRAC Occitanie, DDETSPP pour la politique de la ville,
  - Mairies de Montauban, de Castelsarrasin, de Moissac, Saint-Nicolas-de-la-Grave.
  - Montant alloué : l'artiste, ou le collectif, bénéficie d'une allocation de résidence calculée sur la base de 3 000 € par mois (l'artiste réglera les cotisations sociales dues).
  - Les frais de déplacement, du lieu de vie au lieu de résidence, seront pris en charge à hauteur de 500 € maximum (sur justificatifs).
  - Le ou les artistes seront hébergé-e-s dans un appartement avec cuisine.
- Lors d'interventions, les repas du midi seront pris en charge au sein des structures accueillantes.
- Les frais liés à la création personnelle du ou des artiste (s) et les autres frais de séjour restent à sa charge.

## 7 - Procédure de candidature

L'auteur devra fournir un dossier comprenant :

Un CV.

Une note d'intention présentant ses motivations pour la résidence, le projet de création et les actions de médiation.

Des illustrations de son travail (maximum 5 pages).

Éventuellement : des articles ou entretiens concernant son travail.

Les dossiers de candidature sont à envoyer :

Au plus tard **le 11 février 2022**

Sous la forme d'un document PDF unique réunissant les informations demandées Par courriel à l'adresse mail : [vivrelire82@gmail.com](mailto:vivrelire82@gmail.com)

Ils seront examinés par un comité de sélection composé d'élus de la Ville de Montauban, de Castelsarrasin, de Moissac, de Saint-Nicolas-de-la-Grave, des administrateurs du MIB et de l'Espace Firmin Bouisset, de la DRAC Occitanie, de la DDETSPP, de la DSDEN, de l'association REEL ainsi que de professionnels du livre associés à la résidence.

Les critères de sélection se feront sur :

- La pertinence de la proposition au regard du contexte de l'appel à projet
- La qualité artistique du dossier
- La qualité de l'expérience auprès de la jeunesse

Un échange en présentiel ou par visio conférence sera organisé avec le comité de sélection. sera Le choix du-des artiste (s) validé avant le 31 janvier pour une prise de contact avec les différentes structures.

## 8 - Structure organisatrice

La culture, l'apprentissage, la créativité et le partage sont étroitement liés.

Dès sa création, en 1988, **l'association REEL** (Recherche à l'Ecole pour Ecrire et Lire) s'est vouée à promouvoir la littérature jeunesse chez les enfants et les adolescents. Invitant des auteurs d'abord dans les établissements scolaires, l'association s'est assez vite ouverte à tous lieux, culturel ou social, accueillant des jeunes... et leurs familles, avec une implication très nette et dans ruralité et dans les contrats de ville.

Son programme annuel s'organise autour d'un thème et des ouvrages d'une trentaine d'auteurs, illustrateurs invités. De nombreux ateliers préparent les rencontres et la participation des jeunes lecteurs, en tant qu'acteurs du salon du livre jeunesse à Montauban « Les jolis mots de mai ».



Association REEL  
(Recherche à l'École pour Ecrire et Lire)  
390, rue Fragneau  
82000 Montauban  
Tel : 05 63 91 17 14  
Mel : [vivrelire82@gmail.com](mailto:vivrelire82@gmail.com)  
Site : [www.livrejeunesse82.com](http://www.livrejeunesse82.com)